



SICAE de la Vallée du Sausseron
 ZAC des Portes du Vexin
 40 rue Ampère 95300 ENNERY
<https://sicae-vs.fr/>
 SIRET : 785 920 216 00021
 N° de TVA intracomm. : FR 90 785 920 216

facture d'électricité

tarif bleu

Dépannage-urgences 24h sur 24h :
01.34.20.69.80

Référence PDS : 95039/E1/0007893 03

Lundi au jeudi : 8h30/12h00 & 13h30/17h00
 Vendredi : 8h30/12h00 - Tel : 01.34.20.69.80

M
 95430 AUVERS SUR OISE

Votre référence à rappeler : 00600000007893

vosre contrat

client titulaire	
espace de livraison	
AUVERS SUR OISE	
caractéristiques du contrat n° 5386	
offre	tarif bleu
service	base
puissance souscrite	9 kVA
réglage de la protection	45 A
type de compteur	électronique
historique de consommation	
Les valeurs estimées sont présentées en italique.	
kWh	nov 19
base	900

vosre facture

(détails au verso)

facture n° 234 du 05/11/2019	
électricité du 06/08/2019 au 05/11/2019 : 900 kWh calculés sur la base d'index estimés	
total HT	115,71 €
TVA	24,01 €
autres taxes	28,67 €
total TTC	168,39 €
Merci de vosre règlement avant le 20/11/2019	
Date approximative du prochain relevé	09/02/2020
Date approximative de la prochaine facture	20/02/2020

Société Coopérative d'Intérêt Agricole d'Electricité de la Vallée du Sausseron
Société Anonyme à capital variable - RCS Pontoise : 785 920 216

vosre règlement

En espèces en nos bureaux
Par carte bancaire en nos bureaux ou sur sicae-vs.fr
Par chèque adressé à SICAE-VS - 40 rue Ampère - CS20195 ENNERY - 95302 CERGY PONTOISE CEDEX (Prévoyez le délai d'acheminement de vosre courrier)
Par virement sur nosre compte Crédit Agricole IBAN FR76 1820 6000 5005 0900 7300 160 BIC : AGRIFRPP882

vosre talon de paiement

Nom du client : M
 Adresse de livraison :
 Référence du compte client : 5771
 Référence de la facture : 234
 Montant à payer : 168,39 €

part fixe					€/an	montant en €	
prime fixe du 24 novembre 2019 au 22 février 2020 (puissance souscrite de 9 kVA - 2,99 mois)					112,56	28,05	
part variable					€/ kWh	montant en €	
postes tarifaires	anciens index <i>en italique si estimés</i>	nouveaux index <i>en italique si estimés</i>	coefficients de lecture	consommations (kWh)			
du 06/08/2019 au 05/11/2019				compteur n° 701201210326			
base	21 891	22 791	1	900	0,0974	87,66	
total HT						115,71	
taxes et contributions					assiette	taux	montant en €
taxe communale				900	0,00 € / kWh	0,00	
taxe départementale				900	0,00323 € / kWh	2,91	
cspe				900	0,0225 € / kWh	20,25	
cta				20,36	27,04 %	5,51	
tva réduite				33,56	5,50 %	1,85	
tva				110,82	20,00 %	22,16	
total TTC						168,39	

communication

- part acheminement HT: 54,29 €

Cette facture ne vous dispense pas du règlement du montant antérieur dû à l'échéance précédemment fixée et ne tient pas compte d'un éventuel échancier en cours.

Cette facture est établie sur la base des mouvements tarifaires décidés par les Pouvoirs Publics, aussi bien pour les Tarifs Réglementés de Vente que pour les tarifs des prestations.

Informations prix pratiqués par SICAE DE LA VALLEE DU SAUSSERON : www.sicae-vs.fr rubrique Clients / Notre offre « tarif bleu » ou par téléphone au 01 34 20 69 80.

Service réclamation SICAE DE LA VALLEE DU SAUSSERON par courriel à contact@sicae-vs.fr ou par courrier au 40 rue Ampere - CS20195 ENNERY - 95302 CERGY PONTOISE CEDEX.

En cas de litige lié à l'exécution du contrat, si votre réclamation écrite auprès de la SICAE DE LA VALLEE DU SAUSSERON n'a pas permis de régler le différend dans un délai de deux mois, vous pouvez saisir le médiateur national de l'énergie en vous connectant sur le site www.energie-mediateur.fr ou par courrier postal à l'adresse Médiateur national de l'énergie Libre réponse n°59252 75443 Paris Cedex 09.

Tout sur vos démarches, vos droits et les économies d'énergie : www.energie-info.fr, le service d'information des pouvoirs publics. N° Vert 0800 112 212 (appel gratuit depuis une ligne fixe).

Information méthode d'estimation : plus d'infos par téléphone au 01 34 20 69 80.

Aucun escompte ne sera accordé pour règlement anticipé. Retard de paiement, taux des pénalités, professionnel : 3 * taux d'intérêt légal, résidentiel : 1,5 * taux d'intérêt légal.

En cas de non-paiement à la date limite indiquée ci-dessus, nous serons amenés à procéder à la suspension de fourniture avec frais supplémentaires.

N'oubliez pas de joindre à votre règlement le talon de paiement figurant au bas de la facture ou d'indiquer votre référence client sur votre virement.